

IMF OFFICIAL MESSAGE

SPECIAL INSTRUCTIONS

Telex No.

Date

18/07/2011

Fax No.

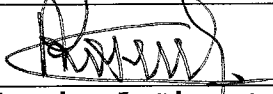
Drafted By
SIRADIOU BAH

Phone No.
623-7223

Dep/Div Room No.
OED-AF 13-538

Authorized By
MR.ASSIMAI DOU

A.
Authorized By
MR.ASSIMAI DOU

<u>Authorized Signature</u>	 <u>Authorized Signature</u>
<u>Log</u>	<u>Initials</u>

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

1. J'AI L'HONNEUR DE VOUS INFORMER QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) REUNI CE JOUR LUNDI 18 JUILLET 2011 A FAVORABLEMENT CONCLU LES CONSULTATIONS 2011 AVEC LES AUTORITES TOGOLAISES AU TITRE DE L'ARTICLE IV DES STATUTS. LE CONSEIL A AUSSI FAVORABLEMENT CONCLU LA SIXIEME ET DERNIERE REVUE DU PROGRAMME TRIENNAL (2008-2011) APPUYE PAR LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT (FEC).

2. AU TERME DES DELIBERATIONS, LES MEMBRES DU CONSEIL ONT SOUSCRIT A L'EVALUATION EFFECTUEE PAR LES SERVICES DU FMI. ILS ONT SALUE LES TRES BONNES PERFORMANCES REALISEES PAR LES AUTORITES TOGOLAISES AINSI QUE L'EXECUTION REUSSIE DU PROGRAMME APPUYE PAR LA FEC EN DEPIT DES CHOCs HOSTILES ET DES CAPACITES ADMINISTRATIVES LIMITEES. LA CROISSANCE ECONOMIQUE,

SOUTENUE PAR UNE POLITIQUE BUDGETAIRE CONTRACYCLIQUE EN 2010, A REPRIS ET DES PROGRES IMPORTANTS ONT ETE ENREGISTRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DES REFORMES. LES ADMINISTRATEURS ONT SOULIGNE QUE L'ENGAGEMENT CONTINU DES AUTORITES A PRESERVER LA VIABILITE BUDGETAIRE ET A S'ATTAQUER AUX FAIBLESSES STRUCTURELLES Y AFFERENTES CONSTITUE UN ELEMENT CRUCIAL POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU POTENTIEL DE CROISSANCE DU TOGO. ILS ONT AUSSI SALUE L'INTENTION DES AUTORITES DE RESTER ETROITEMENT ENGAGEES AVEC LE FMI ET LES AUTRES PARTENAIRES DANS LE BUT DE CONSOLIDER LES ACQUIS OBTENUS.

3. CONCERNANT LES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS, LES ADMINISTRATEURS ONT SALUE L'APPLICATION DU MECANISME D'AJUSTEMENT AUTOMATIQUE DES PRIX A LA POMPE AINSI QUE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT CIBLEES AFIN D'EN ATTENUER L'IMPACT SOCIAL.

4. AU TITRE DU BUDGET, LE CONSEIL A APPUYE L'ACCENT MIS SUR LE CADRE BUDGETAIRE A MOYEN TERME PORTANT SUR L'AUGMENTATION DES DEPENSES SOCIALES ET D'INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES. LES MEMBRES DU CONSEIL ONT AUSSI SOULIGNE LA NECESSITE DE RESTER VIGILANT QUANT AUX INSUFFISANCES POTENTIELLES DE RECETTES ET A LA QUALITE DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS. ILS SONT ESTIME QUE L'ADOPTION D'UN CADRE FONDE SUR DES REGLES ANCREES SUR LE DEFICIT BUDGETAIRE ET LE NIVEAU DE LA DETTE SERAIT UTILE A CET EGARD. LES ADMINISTRATEURS ONT ENCOURAGE A PLUS D'EFFORTS POUR RENFORCER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES, LA MOBILISATION DES RECETTES ET LA GESTION DES ENGAGEMENTS BUDGETAIRES EVENTUELS AVEC L'APPUI TECHNIQUE DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT. ILS ONT AUSSI NOTE QUE LE TOGO SE SITUAIT A UN NIVEAU MODERE EN CE QUI CONCERNE LE RISQUE DE SURENDETTEMENT ET ONT INVITE LES AUTORITES A AMELIORER DAVANTAGE LES CAPACITES DE GESTION DE LA DETTE ET ADOPTER UNE STRATEGIE DE FINANCEMENT REPOSANT SUR LES DONNS ET DES EMPRUNTS HAUTEMENT CONCESSIONNELS.

5. S'AGISSANT DU SECTEUR FINANCIER, LES ADMINISTRATEURS ONT ESTIME QUE L'ACCELERATION DU PROCESSUS DE PRIVATISATION DES BANQUES PUBLIQUES DOIT ETRE AU CENTRE DU PROGRAMME DES REFORMES EN VUE D'AMELIORER L'ACCES AU CREDIT ET PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE. ILS ONT AUSSI SOULIGNE QUE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER DOIT CONSTITUER UNE HAUTE PRIORITE A CET EGARD TOUT EN SALUANT SA PREPARATION AVEC LA COOPERATION DE TOUS LES PARTENAIRES ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE DU FMI.

6. EN CE QUI CONCERNE LES REFORMES, LES ADMINISTRATEURS ONT SOULIGNE L'IMPORTANCE DES MESURES STRUCTURELLES ETENDUES ET APPROFONDIES EN VUE D'ACCROITRE LA COMPETITIVITE ET RELANCER LA PRODUCTIVITE. LES EFFORTS DOIVENT ETRE PORTES SUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES, L'AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS DANS LE CAPITAL PHYSIQUE ET HUMAIN, ET LE

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DANS LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC. LES ADMINISTRATEURS ONT CONVENU QUE L'APPARTENANCE DU TOGO A L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST-AFRICAINE FOURNI UN IMPORTANT ANCRAGE DE STABILITE NOTAMMENT DANS LE CONTEXTE DES RECENTS CHOCS.

7. DANS MON INTERVENTION, J'AI REMERCIE LES ADMINISTRATEURS, LA DIRECTION GENERALE ET LES SERVICES POUR LE SOUTIEN QU'ILS ONT APORTE AUX AUTORITES TOGOLAISES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER APPUYE PAR LA FEC.

8. EN REPONSE AUX PREOCCUPATIONS EXPRIMEES PAR CERTAINS ADMINISTRATEURS, J'AI REITERE LA DETERMINATION DES AUTORITES A MAINTENIR L'ELAN DES REFORMES, Y COMPRIS LES BONNES PERFORMANCES BUDGETAIRES ENREGISTREES DANS L'EXECUTION DU PROGRAMME. J'AI INDIQUE QUE DANS CETTE PERSPECTIVE, LES AUTORITES SONT DECIDEES A POURSUIVRE LES EFFORTS VISANT A RENFORCER LA MOBILISATION DES RECETTES INTERIEURES PAR LE BIAIS DE L'ELARGISSEMENT DE L'ASSIETTE FISCALE ET LE RENFORCEMENT DE L'ADMINISTRATION DES REGIES FINANCIERES. J'AI AJOUTE QU'EN DEPIT D'UN CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL DIFFICILE, LES AUTORITES ONT MIS EN APPLICATION LE MECANISME D'AJUSTEMENT AUTOMATIQUE DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS AFIN D'ELIMINER LES SUBVENTIONS ET ELARGIR L'ESPACE BUDGETAIRE NECESSAIRE A L'EXECUTION DE LEUR PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT.

9. ABORDANT LA QUESTION DE LA DETTE, J'AI RAPPELE QUE MES AUTORITES SONT D'AVIS QUE LA VIABILITE DE LA DETTE EST UN ELEMENT CLE POUR LA PRESERVATION DE LA STABILITE MACROECONOMIQUE ET LA CREATION D'UN ESPACE BUDGETAIRE FAVORABLE AUX INVESTISSEMENTS PUBLICS. A CET EGARD, ELLES SONT DETERMINEES A APPLIQUER UNE POLITIQUE PRUDENTE BASEE SUR LA RECHERCHE DE DONS ET D'EMPRUNTS CONCESSIONNELS TOUT EN NE RECOURANT PAS A UN ENDETTEMENT NON-CONCESSIONNEL. LES EFFORTS SERONT INTENSIFIES POUR PARVENIR A UN ACCORD AVEC LES CREANCIERS NON-MEMBRES DU CLUB DE PARIS SUR LA BASE DES DISPOSITIONS DE L'ALLEGEMENT DE LA DETTE AU TITRE DE L'INITIATIVE EN FAVEUR DES PAYS PAUVRES TRES ENDETTEES (PPTE).

10. CONCERNANT LA REFORME DU SECTEUR FINANCIER, J'AI FAIT REMARQUER QUE LES AUTORITES PARTAGENT L'AVIS DES MEMBRES DU CONSEIL SUR LA NECESSITE D'ACCELERER LE PROGRAMME DE PRIVATISATION DES BANQUES A CAPITAUX PUBLICS. J'AI PRECISE QUE, DANS CETTE OPTIQUE, LES AUTORITES SONT DECIDEES A FINALISER CE PROCESSUS DE PRIVATISATION ET QU'EN L'OCCURRENCE, ELLES ONT PROCEDÉ AU LANCEMENT LE 7 JUILLET DERNIER D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET AVEC L'ESPOIR QUE DES INVESTISSEURS STRATEGIQUES DE PREMIER ORDRE REPONDRONT FAVORABLEMENT A CET APPEL. PAR AILLEURS, LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER EN COURS DE PREPARATION, COUPLE AU RENFORCEMENT DU CADRE REGLEMENTAIRE, PERMETTRA D'ELARGIR L'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS ET CONTRIBUERA AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TOGO.

11. AU TITRE DES REFORMES STRUCTURELLES, J'AI FAIT NOTER QUE LES AUTORITES TOGOLAISES SONT DETERMINEES A NE MENAGER AUCUN EFFORT POUR RELEVER LE NIVEAU DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE TOUT EN MAINTENANT LA STABILITE MACROECONOMIQUE DU PAYS. A CET EGARD, LES AUTORITES SONT D'AVIS QUE LES PROGRAMMES DU TOGO APPUYES PAR LE FMI, EN PARTICULIER LE PROGRAMME FEC, LEUR ONT PERMIS DE CREER LES CONDITIONS NECESSAIRES POUR L'EXECUTION DE BONNES POLITIQUES ET RELEVER LE NIVEAU DE REVENU PER CAPITA DE LA POPULATION. J'AI AJOUTE QUE LES AUTORITES ONT L'INTENTION D'ACCROITRE LEURS EFFORTS A L'AVENIR EN VUE DE LEVER LES OBSTACLES D'ORDRE STRUCTUREL QUI SE POSENT A LA REALISATION D'UNE FORTE CROISSANCE ECONOMIQUE. DANS CE BUT, LES ACTIONS VISANT A AMELIORER L'INFRASTRUCTURE DE BASE NOTAMMENT DANS LES SECTEURS DE L'ENERGIE, LES COMMUNICATIONS ET LES TRANSPORTS AINSI QUE LE CLIMAT DES AFFAIRES SERONT MISES EN OEUVRE AVEC L'APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT. J'AI TENU A NOTER QUE, DANS CE CADRE, LE DIALOGUE BIEN ETABLI ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVE SERA INTENSIFIE AFIN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DES AUTORITES.

12. ENFIN POUR CONCLURE, JE VOUDRAIS M'ASSOCIER AUX AUTRES ADMINISTRATEURS POUR VOUS FELICITER DES PROGRES OBTENUS DANS LA MISE EN OEUVRE DE CE PREMIER PROGRAMME TRIENNAL APPUYE PAR LA FEC. JE SAISIS EGALEMENT CETTE OCCASION POUR VOUS ENCOURAGER A POURSUIVRE LES EFFORTS DE REFORMES AFIN DE CONSOLIDER LES ACQUIS ET ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE CROISSANCE ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE QUE LE TOGO S'EST FIXES.

13. VOUS EN SOUHAITANT BONNE RECEPTION, VEUILLEZ AGREER MONSIEUR LE GOUVERNEUR, L'EXPRESSION DE MA HAUTE ET FRATERNELLE CONSIDERATION.



KOSSI ASSIMAIÐOU
ADMINISTRATEUR DU FMI ET REPRESENTANT DU TOGO